



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2012-02 du 03 Février 2012

Vu l'article 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu les articles 10 & 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

Il est mis fin aux fonctions du Ministre de la Guerre tel que nommé par le Décret n°2004-10 du 24 avril 2004.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex